

Délibération n°2025-005

COMMUNE DE STEENE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence, de Monsieur Alain DAVROUX, Maire

Nb des Membres

En exercice	Présents
-------------	----------

15	11
----	----

Date de

Convocation	Affichage
-------------	-----------

12/03/2025	12/03/2025
------------	------------

Présents :

MM. Alain DAVROUX, Benjamin DENOYELLE, Maryse DEVROË, Frédéric SAUVAGE, Nathalie DECLERCK, Patricia DOUAY, Samuel DEGEZELLE, Estelle ACHTE, Emeline OBERT, Jean-Marie ROMMELAERE, Marie-Andrée MAHIEUX

Procuration : Marianne DRIEUX donne pouvoir à Maryse DEVROË, Jean – François REBIER donne pouvoir à J.M. ROMMELAERE

Excusé :

Absent : Tanguy HERREMAN, J.F. LAMS

Secrétaire de Séance : ROMMELAERE Jean-Marie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE STEENE

SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2025

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal le vote des subventions accordées aux associations pour l'année 2025.

ASSOCIATIONS STEENOISES	19 200.00 €
APE Emile Zola	0.0 €
APE Pierre Dewaele	0.00 €
Ascendance	500.00 €
CATM Steene	850.00 €
Club de Steenbourg	1 200.00 €
Football Club de Steene	3 200.00 €
Les Robins de Steene	0.00 €
Paroisse steenoise	200.00 €
Steene Détente	0.00 €
Steene Théâtre	600.00 €
ROSA	0.00 €
Steene Feest	0.00 €
Au rythme de vos pas de Steene	750.00 €
Les Zoutebousms	0.00 €
AnimSteene	11 200.00 €
Crick Crock Family Music	0.00 €
Steenesse Country Dancers	0.00 €
Vie Sauvegarde et Promotion du Patrimoine de Steene	700.00 €
ASSOCIATIONS NON STEENOISES	810.00 €
Amicale des personnels territoriaux de la CCHF	660.00 €
La Flandre Verdoyante et fleurie	150.00 €
COOPERATIVES SCOLAIRES	2025.00 €
Coopérative Ecole Emile Zola	1 125.00 €
Coopérative Ecole Pierre Dewaele	900.00 €

ASSOCIATIONS RATTACHEES A L'EDUCATION NATIONALE	
USEP	150.00 €
CLASSE DE NEIGE	
	13 000.00 €
Versement classe de neige E.Zola	8 500.00 €
Versement classe de neige P.Dewaele	4 500.00 €
TOTAL DES SUBVENTIONS	35 185.00 €

Les crédits sont inscrits au budget primitif de l'année 2025 à l'article 65748 « subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé ».

Madame Estelle ACHTE, présidente de l'association *Au rythme de vos pas de Steene* s'est abstenue de voter sur la subvention versée à son association.

Monsieur Benjamin DENOYELLE, président de l'*APE Pierre Dewaele* et Madame Emeline OBERT, membre de l'association, se sont abstenus de voter la subvention versée à son association.

Au vu des résultats des votes, avec 1 voix contre, 1 abstention, le Conseil Municipal approuve le versement du total des subventions soit la somme de 35 185.00 €.

Nombre de suffrages exprimés :
Votes pour : 11
Votes contre : 1
Abstention : 1

Acte certifié exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture

le 27 MARS 2025

et publication,

le

ou notification

du 27 MARS 2025

Le Maire,
Alain DAVROUX

Le secrétaire de séance
Jean-Marie ROMMELAERE



(Handwritten signature of Jean-Marie Rommelaere)